

8-5

20171060

A 2017 - 048

CJ

REPUBLIQUE FRANCAISE

dossier n° DP 021 210 17 B0013

Commune de Créancey

date de dépôt : 28 août 2017  
demandeur : Monsieur kévin ROSTIROLLA  
pour : Changement de porte ;  
adresse terrain : Rue Saint Léger, à Créancey  
(21 320)

**ARRÊTÉ**  
**de non-opposition à une déclaration préalable**  
**au nom de la commune de Créancey**

**Le maire de Créancey,**  
M. Le Maire,

Vu la déclaration préalable présentée le 28 août 2017 par Monsieur Kévin ROSTIROLLA demeurant 33 Rue Saint Léger - lieu-dit LA BAUME, Créancey (21 320);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour changement de porte ;
- sur un terrain situé RUE Saint Léger, à Créancey (21 320) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

**ARRÊTE**

**Article 1**

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

A Créancey, Le 07 Septembre 2017

Le maire

Jocelyn CHAPOTOT

*La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.*